



**Extrait du registre des délibérations  
Du Conseil Municipal  
De la Commune d'EMBRUN**

**Séance du 27 mars 2026**

Délibération n° **2026-067**  
Objet : **Délégués de la commune à la SEMLORE**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars à 18h00,  
Le conseil municipal de la commune d'EMBRUN,  
Légalement convoqué le vingt mars deux mille vingt-six à la  
Salle Manutention,  
Sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Le Maire,  
Secrétaire de séance : Madame Iseuline EYME, à l'unanimité  
Nombre de membres en exercice : 29  
Nombre de membres présents : 26  
Nombre de votants : 29

**Présents :**

Madame Chantal EYMEOUD, Monsieur Marc AUDIER, Madame Audrey CEARD, Monsieur Franck BERNARD-BRUNEL, Madame Anne DHORNE, Monsieur Christian PARPILLON, Madame Zoïa DEPEILLE, Monsieur Olivier LEFRANCOIS, Madame Marie-Claude RYCKEBUSCH-LOZZA, Monsieur Denis GRAS, Madame Nathalie LEFEBVRE, Monsieur Alexandre DIDIER, Madame Hélène GOY, Monsieur Bruno ROUSSEY, Madame Nadine FORTOUL, Madame Jessica BOSSEINS, Monsieur Jean Claude DOU, Madame Sonia ASSIDI, Monsieur Alexandre MICHEL, Monsieur Christian GUENEAU, Madame Iseuline EYME, Monsieur Johan HAQUIN, Madame Amélie CAMIER-LONGEPIERRE, Monsieur Benjamin SABY, Madame Annabelle CONSTANT, Monsieur Aloïs EYMARD

**Représentés :**

Madame Paméla BEAUVAIS donne pouvoir à Madame Chantal EYMEOUD  
Monsieur Jean-Luc MELGAZZA donne pouvoir à Madame Audrey CEARD  
Madame Martine ASSANDRI donne pouvoir à Monsieur Aloïs EYMARD

-----

**Vu** l'article L 1524.5 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui précise que toute collectivité territoriale ou groupement de collectivités territoriales actionnaire a droit au moins à un représentant au conseil d'administration ou au conseil de surveillance, désigné en son sein par l'assemblée délibérante concernée ;

**Vu** le PV d'élection du conseil municipal du 15 mars 2026 et le PV d'élection du maire et des adjoints du 20 mars 2026 ;

**Considérant** que la Société d'économie Mixte Locale des Orres (SEMLORE), située dans la commune des Orres, est en charge, hiver comme été de l'exploitation du domaine skiable et du bike park ainsi que de plusieurs équipements de loisirs (luge, patinoire, Pole Sport Innovation, cinéma, salle de spectacle...). Elle gère également l'Office de Tourisme qui assure la communication et la promotion des activités touristiques de la station ;

**Considérant** la nécessité de désigner des représentants de la commune d'Embrun auprès de la SEMLORE ;

**Madame le Maire entendue,  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **DESIGNE** des représentants de la commune auprès de la SEMLORE :

Deux représentants permanents : Mme Chantal EYMEOUD et M. Marc AUDIER

Un représentant légal : Mme Chantal EYMEOUD

Le 30 mars 2026

Madame Le Maire  
Chantal EYMEOUD



La secrétaire de séance  
Iseuline EYME

Le Maire certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.  
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa.